

F.A.R.A.

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES DES ALLOCATAIRES ET
PRESTATAIRES DE LA CARMF

La FARA est votre porte parole

POUR DÉFENDRE VOS DROITS, VOS ACQUIS ET VOTRE POUVOIR D'ACHAT

***POUR DÉFENDRE VOTRE DROIT LÉGITIME AU MAINTIEN D'UNE RETRAITE
DÉCENTE DANS LES PROCHAINES ANNÉES***

Créée en 1971 par le regroupement des 16 Associations régionales des Allocataires de la CARMF, elle représente près de 10% des Allocataires et Prestataires de la Caisse : médecins - retraités (en cumul ou non), conjoints survivants, bénéficiaires du Régime Invalidité, conjoints collaborateurs.

Elle est la seule organisation qui les représente à titre exclusif, elle bénéficie d'une représentativité spécifique tant auprès de la CARMF que des Pouvoirs Publics.

La F.A.R.A. s'attache à la défense des intérêts des Allocataires :

- en participant aux élections des Délégués et des 4 Administrateurs des Collèges des retraités et des conjoints survivants de la CARMF.
- en recherchant et en maintenant le dialogue, malgré des positions parfois divergentes, avec la Caisse de Retraite (les relations sont maintenant étroites après avoir connu des moments difficiles au cours des années 1999 à 2004) avec des résultats souvent positifs, dans le Régime de Base (réversion), dans le Régime Complémentaire (valeur du point).
- en engageant une concertation avec les Syndicats médicaux, avec le Conseil National de l'Ordre, avec les Organisations mixtes de Retraités et d'Actifs, avec la Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales.
- en rencontrant, à maintes reprises, les Organismes de Tutelle : Cabinet du Premier Ministre, Ministère de la Santé, Ministère du Travail, IGAS.
- en informant la Presse professionnelle, en contactant les Politiques : lors de chaque élection : diffusion de documents aux élus, demandes d'audition auprès des Commissions parlementaires, nombreuses interpellations de Députés et Sénateurs, avec, en retour, de nombreuses réponses souvent suivies de rencontres ou de dépôt de questions écrites au Gouvernement, lettres au Premier Ministre, rencontres avec les Conseillers des candidats à la présidence de la République, rencontre avec le Président de l'Assemblée Nationale...

LA FARA EST VOTRE PORTE PAROLE

POUR DÉFENDRE VOS DROITS, VOS ACQUIS ET VOTRE POUVOIR d'ACHAT

**ELLE S'ATTACHE À LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE TOUS LES
ALLOCATAIRES ET A LEUR INFORMATION VIA SES MEDIAS ET SES
ASSOCIATIONS REGIONALES**